

A25 - Modification à l'horaire : 1^{er} novembre au 28 novembre

Compte tenu des impacts occasionnés par la grève de la STM, la **Direction des études** a pris la décision de réduire de cinq minutes le temps de pause entre les périodes.

Voici ainsi le nouveau cadre horaire qui s'applique lors de la grève :

Période	Horaire actuel	Horaire modifié
Période 1	08:10 - 09:00	08:00 - 08:50
Période 2	09:10 - 10:00	08:55 - 09:45
Période 3	10:10 - 11:00	09:50 - 10:40
Période 4	11:10 - 12:00	10:45 - 11:35
Période 5	12:10 - 13:00	11:40 - 12:30
Période 6	13:10 - 14:00	12:35 - 13:25
Période 7	14:10 - 15:00	13:30 - 14:20
Période 8	15:10 - 16:00	14:25 - 15:15
Période 9	16:10 - 17:00	15:20 - 16:10
Période 10	17:10 - 18:00	16:15 - 17:05

Toutes les réservations de locaux seront ajustées à ce nouveau cadre horaire. L'horaire de l'ensemble des activités devra ainsi être modifié en conséquence. Un courriel de l'organisation scolaire suivra à ce sujet.

Veuillez noter que l'horaire des pauses communes **les mardis et jeudis** est par conséquent également modifié

de **11 h 40 à 13 h 25**.